



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04

www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



Fribourg, le 13 novembre 2023

Communiqué de presse

« Parlons puff ! » : une campagne pour sensibiliser aux risques pour les enfants et les jeunes

La DSAS et le CIPRET lancent une campagne de sensibilisation pour prévenir la consommation des puffs, ces cigarettes électroniques jetables qui jouissent d'une popularité croissante auprès des enfants et des adolescent-e-s. En reprenant la campagne « Parlons puff ! » de la Ville de Lausanne et les nombreux outils proposés sur le nouveau site vapefree.info de l'Association Suisse du tabagisme, le Canton entend sensibiliser les jeunes, leurs parents et les professionnel-le-s qui les entourent.

La puff arôme addiction, la puff arôme pollution, la puff arôme arnaque : des slogans percutants !

La campagne « Parlons puff », initialement développée par la Ville de Lausanne et adaptée à notre canton, vise à attirer l'attention des adultes sur l'existence et la dangerosité des puffs. Elle a pour objectif de les inviter à ouvrir le dialogue avec les jeunes. Parents, enseignant-e-s et tout adulte engagé dans le domaine des sports ou des loisirs sont invités à échanger sur les puffs avec les enfants et adolescent-e-s qu'ils côtoient afin de les informer et les aider à faire des choix pour leur santé. Elle sera diffusée sur les réseaux sociaux, dans les transports en commun fribourgeois et mise à disposition des professionnel-le-s.

Une multitude de ressources issues notamment du nouveau site vapefree.info, est par ailleurs mise à disposition sur le site du CIPRET www.cipretfribourg.ch/puff pour les professionnel-le-s et les personnes actives auprès des adolescent-e-s et des enfants grâce au partenariat avec le Bureau inter-direction DSAS – DFAC santé à l'école, le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), le Service des sports (SSP) et REPER. On y trouve notamment des supports d'information sur le produit, ce qu'il contient, ses risques, des vidéos pour aborder le sujet avec les enfants et les adolescent-e-s, des vidéos pour les jeunes, des propositions d'activités parents-enfants, des séquences pédagogiques pour les enseignant-e-s, ainsi que les visuels et le matériel de la campagne « Parlons puff ! ».

Des produits présentés comme inoffensifs et pourtant très addictifs et dangereux pour la santé

Des tubes colorés qui ressemblent à des surligneurs, gloss à lèvres ou clés USB, qui sentent la pastèque, sont présentés sur les réseaux sociaux comme cools et ludiques pour séduire les jeunes

dès l'école primaire. Ce produit, c'est la puff, une cigarette électronique jetable composée d'un boîtier plastique, avec une batterie et un atomiseur, qui chauffe un liquide et produit de la vapeur. Le liquide contient généralement de la glycérine, des arômes, de la nicotine et d'autres produits chimiques, parfois toxiques et dangereux pour la santé.

La nicotine contenue dans les puffs est une nicotine de synthèse davantage addictive que celle présente dans les feuilles de tabac utilisée pour la fabrication des cigarettes classiques. De plus, la concentration en nicotine des puffs est généralement élevée. Chez les jeunes, la consommation de nicotine est extrêmement addictive et peut nuire au développement du cerveau jusqu'à l'âge de 25 ans. Ces puffs représentent donc un risque pour la santé !

Le canton de Fribourg a adapté en janvier 2021 l'art. 31 de la Loi sur le commerce pour augmenter l'âge minimal de vente à 18 ans et pour introduire dans le cadre légal existant les nouveaux produits mis sur le marché par l'industrie du tabac, tels que les puffs. Dans le cadre de l'école, le Règlement de la Loi scolaire interdit formellement aux élèves toute détention, consommation, vente ou distribution de cigarettes, e-cigarettes ou autres dérivés durant le temps scolaire.

Du point de vue environnemental, le bilan est également très négatif : Les batteries des puffs contiennent du lithium, du cobalt et du nickel, le boîtier est en plastique et des produits chimiques dangereux peuvent s'en échapper. Ces dispositifs sont donc hautement polluants !

Des chiffres qui incitent à agir !

Parmi les romands âgés de 14 à 25 ans, six sur dix ont déjà expérimenté la puff et trois sur dix en ont consommé au cours des 30 derniers jours selon une [enquête d'Unisanté](#) sur les puffs.

Au niveau national, l'enquête HBSC a aussi observé que 4 % des enfants de 11 ans ont déjà testé la cigarette électronique. Ce chiffre évolue avec l'âge puisqu'environ 19.6% des élèves de 13 ans et 41.9% des élèves de 15 ans l'ont déjà testée. Entre 2018 et 2022, chez les jeunes de 15 ans, l'usage au moins 1 x dans les 30 derniers jours s'accroît fortement pour l'e-cigarette, les produits du tabac à chauffer et le snus, surtout chez les filles. A noter que la catégorie e-cigarette de l'étude intègre aussi les résultats de la puff, même si celle-ci n'a pas été explicitement mentionnée.

L'adolescence se caractérise par un besoin d'expérimentation et un niveau plus élevé de prises de risques, notamment la consommation de substances psychoactives comme la nicotine. Même si les expérimentations peuvent être considérées comme un aspect normal du processus de développement, elles peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé et évoluer vers une addiction. Ce risque est d'autant plus élevé avec un produit comme la puff qui contient de la nicotine de synthèse davantage addictive et dans des concentrations parfois élevées. Prévenir l'entrée en consommation est un objectif majeur de cette campagne.

CIPRET Fribourg

Centre cantonal de compétence en matière de tabac et produits nicotiques, le CIPRET fait partie de la Ligue pulmonaire fribourgeoise. Le CIPRET met en œuvre le Programme cantonal de prévention du tabagisme et des produits nicotiques, sur mandat de la DSAS. Les jeunes constituent un public cible principal au sein de ce programme qui vise à éviter leur consommation de tabac et de produits nicotiques. De nombreux projets sont déployés pour prévenir la consommation chez les jeunes, par exemple l'escape game Mission Télomère qui renforce les

compétences personnelles des jeunes, l'exposition interactive Focus Tabac qui augmente les connaissances thématiques.

Contact

DSAS, Service de la santé publique (SSP), Fabienne Plancherel, Déléguée à la promotion de la santé et la prévention, +41 26 305 29 36 (13h-14h30)
CIPRET Fribourg, Véronique Pittet, Chargée de prévention, 026 425 54 11, (15h-16h30)

Communication

DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, Chargée de communication, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38